

Relevé des propositions de la réunion du 19 septembre 2013 :

- Améliorer la traversée de l'ancienne route impériale pour rejoindre la rue la Peyrouse : pictogrammes à tracer sur voirie et enlever une petite partie de la haie séparative
- Signalétique : en plus des dessertes locales, signaler les grands itinéraires utilisés en transit : Toulouse, Cugnaux, Muret
- Privilégier ces grands itinéraires sur la partie haute des poteaux de signalétique et décliner les dessertes locales en dessous (dans la limite de 3 indications par poteau)
- Flécher des itinéraires complets (par ex flécher Toulouse du Sud depuis le pont de Pinsaguel vers de Nord jusqu'à la rue Gutemberg)
- Apposer des pictos vélo en relai des flèches nominatives

Afin d'honorer le budget de 20 000 € alloué en 2013 pour la signalétique, proposition de signaler les premiers itinéraires en utilisant notamment les bords de Garonne qui pourraient être considérés comme axe majeur permettant de desservir pas mal d'équipements du nord au sud côté "vieux Portet" (sports, centre ville, Groupe scolaire, La Poste, Mairie). Ensuite l'indication vers la gare devra être donnée, puis vers le quartier du Récébédou déjà desservi par des pistes. Le développement de la signalétique sera progressif, fonction du développement des nouveaux tronçons.

Informations d'ordre général sur le suivi des travaux en cours ou à venir :

- Livraison du premier tronçon de piste de la route d'Ax le 20 septembre (desserte de l'espace multimodal sud Hélène Boucher)
- Démarrage des travaux de la piste sur l'emprise de l'ancien canal des Cottes Goubard : le 7 octobre, 3 mois de travaux
- Etude en cours pour création d'une piste sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée le long de la route de Francazal ; projet de travaux fin 2013-début 2014. Problématique de débouché de cette piste sur la route de Seysses à régler (aménagement le long de la route de Seysses à prévoir jusqu'au passage sécurisé de l'entrée du site de Francazal)

Proposition de fixer un rendez vous de travail mensuel : tous les premiers jeudis du mois à 18h00 au STM. Ordre du jour à définir d'une fois sur l'autre.